

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 25/05/2023 à 20h00.
Salle du « Conseil communal » de l'Hôtel de Ville

Présents : MM & Mmes
Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Istace F., Maqua J., Pochet A., Echevins,
Tulpin A., De Wachter S, Adam D., Maziers P., Nemery MJ., Rochet J.,
Conseillers communaux

Albert A., Président du CPAS
Halleux B., Directeur général du CPAS
Pirlot S., Directeur général ff.

Absents et/ou excusés : Brouillon P., Denis G., Arnould Ph., Daïe F., Dachy F., Conseillers communaux

Il est 20h00.

Le Président ouvre la séance.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. de la séance du 11.05.2023 : **approbation**

Ce point est approuvé par 10 oui et 2 abstentions (Mmes TULPIN et DE WACHTER).

CPAS

2. Compte CPAS 2022 : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Comptabilité

3. Compte communal 2022 : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

4. Budget communal 2023 : modification budgétaire n°1 : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui) pour l'ordinaire et par 9 oui et 3 abstentions pour l'extraordinaire.

Justification des abstentions (Mme NEMERY, au nom du groupe) : regret qu'au vu de la conjoncture économique difficile, les plaines de jeux apparaissent en MB1. Si ce projet devait être maintenu, souhait que les villages de Sensenruth, Briahan, Curfoz et Frahan puissent bénéficier d'une plaine de jeux.

Intercommunales

5. Adhésion à l'intercommunale Ecetia : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

6. Sofilux – Assemblée générale ordinaire : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

7. Orès – Assemblée générale : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Fabrique d'église

8. F.E. de Frahan compte 2022 : **réformation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

9. F.E. de Les Hayons compte 2022 : **réformation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

10. F.E. de Rochehaut compte 2022 : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Travaux

11. Fourniture et pose de compteurs d'eau - **Approbation des conditions et du mode de passation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Logement

12. Logements insalubres : Légalité de constructions/installations en zone non urbanisable sises rue de la Chérizelle à Poupehan – Désignation d'un avocat comme conseil de la Ville de Bouillon : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Aliénations

13. Echange d'une partie de parcelle sise au lieu-dit « Menuchenet » cadastrée n° A1L6 d'une superficie de 43 ares contre deux parcelles sises au lieu-dit « Pré des Moines » cadastrées numéros B745D et B738C d'une superficie totale de 75,1 ares pour une soulte de 525,25€ : **approbation**

*Mme l'Echevine POCHE*T sort séance.

Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

*La décision étant prise et la discussion close, Mme l'Echevine POCHE*T rentre à nouveau en séance.

14. Désaffectation de la parcelle communale privée à usage de chemin cadastrée Bouillon Div. Rochehaut Son A n° 498/02G4, division parcellaire en deux lots avec intégration du lot 2 dans le domaine voirie publique et vente du Lot 1 – PICARD Kévin : approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

15. Vente par Idelux et la Ville de Bouillon à Eulaco-Inho-Memalec – projet d'acte : approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

Administration

16. Tolérance zéro alcool sur le site des Sépulcrines à Bouillon : approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (12 oui).

17. Arrêté notifié le 12.05.2023 du Ministre Christophe Collignon reformant la délibération du 30.03.2023 par laquelle le Conseil a arrêté les conditions de recrutement d'un employé administratif pour le service comptabilité, à l'échelle B1 : communication

Le Conseil prend connaissance.

18. Arrêté notifié le 12.05.2023 du Ministre Christophe Collignon reformant la délibération du 30.03.2023 par laquelle le Conseil a arrêté les conditions de recrutement d'un employé administratif, à raison d'un 9/10è temps, pour le service travaux, à l'échelle D4 : communication

Le Conseil prend connaissance.

19. Arrêté notifié le 12.05.2023 du Ministre Christophe Collignon reformant la délibération du 30.03.2023 par laquelle le Conseil a arrêté les conditions de recrutement de trois ouvriers qualifiés, pour le service travaux (voirie), à l'échelle B2 : communication

Le Conseil prend connaissance.

Convention

20. Croix-Rouge bâtiment sis Quai du Rempart 38 à Bouillon – Convention de location : approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Divers

M. ROCHET sollicite qu'une attention particulière soit réservée au lavoir à Briahan (nettoyage + tonte + intégration éventuelle dans un projet de lutte contre les inondations). Par ailleurs, il souhaite connaître l'état d'évolution du cahier des charges concernant le renouvellement des baux de chasse. M. HOUTHOOFT indique que celui-ci sera finalisé dans les prochains jours et qu'une réunion sera organisée courant juin. Mme TULPIN

demande s'il est possible, vu la dangerosité des lieux, d'installer un miroir au carrefour dit de la « Lolette » (Corbion). Cette route étant régionale, M. ADAM signale que cette demande (ainsi que 2 autres) sera adressée au SPW. M. ROCHET souhaiterait savoir où en est le dossier du petit train électrique pouvant arpenter Bouillon. M. ADAM l'informe qu'en l'absence d'offre officielle, la procédure actuelle a été clôturée et que celle-ci sera relancée sous une autre forme (concession de services publics). Mme NEMERY souligne enfin l'insécurité régnant dans une autre Commune autour du projet « Cash In Cash Out » (distributeur automatique de billets). M. ADAM informe que le projet « Batopin » sur Bouillon fera l'objet d'une obligation de sécurisation.

HUIS-CLOS

